Le plan d'action du ministère du Travail vise à atteindre 7 objectifs des 29 objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2009-2013. Deux motifs permettent d'expliquer pourquoi certains objectifs ne font pas partie du plan d'action :

- A. Les responsabilités du ministère du Travail découlant de son mandat ou son champ de compétence ne lui permettent pas de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux.
- B. Le Plan stratégique 2009-2012 prévoit déjà que l'organisation concourra à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.

| | ojectif gouvernemental non retenu dans le Plan d'action de eveloppement durable | Motifs | Précision |
|-------------|--|------------------------|-----------------------|
| OF 2 | RIENTATION 1 – Informer, sensibiliser, éduquer, innover Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec | Α | |
| 3 | Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec | А | |
| OF 5 | RIENTATION 2 – Réduire et gérer les risques pour améliorer la s Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé, à la sécurité et à l'environnement | santé, la sécurit A | té et l'environnement |
| OF | RIENTATION 3 – Produire et consommer de façon responsable | | |
| 7 | Promouvoir la réduction de la qualité de l'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services | А | |
| 8 | Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec | Α | |
| 9 | Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières | А | |
| 10 | Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser au besoin la certification des produits et services | А | |

| Objectif gouvernemental non retenu dans le Plan d'action de développement durable | Motifs | Précision |
|--|------------------|-----------|
| ORIENTATION 4 – Accroître l'efficience économique 11 Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services | A | |
| 12 Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et services dans une perspective de développement durable | А | |
| ORIENTATION 5 - Répondre aux changements démographiques | | |
| 13 Améliorer le bilan démographique du Québec et des régions | Α | |
| 15 Accroître le niveau de vie | Α | |
| 17 Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé | А | |
| ORIENTATION 6 - Aménager et développer le territoire de façon d | lurable et intég | rée |
| 18 Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux | А | |
| 19 Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones | А | |
| 20 Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience | В | |
| ORIENTATION 7 - Sauvegarder et partager le patrimoine collectif | | |
| 21 Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique | А | |
| 22 Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes | А | |
| 23 Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable | А | |

| Objectif gouvernemental non retenu dans le Plan d'action de développement durable | Motifs | Précision |
|---|----------|-----------|
| ORIENTATION 8 – Favoriser la participation à la vie collective 25 Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions | А | |
| ORIENTATION 9 - Prévenir et réduire les inégalités sociales et éco | nomiques | |
| 27 Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population | В | |
| 28 Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre | В | |
| 29 Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail | А | |